

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 15 novembre 2018

Bulletin à retourner **uniquement** par courrier au Tribunal de commerce de Paris, à l'attention du secrétariat de la Présidence, 1 quai de la Corse – 75004 Paris, accompagné d'un chèque à l'ordre du Cercle

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.  
Pas de confirmation d'inscription, mais un appel téléphonique de notre part si le colloque est complet.

Contact (hors inscription) : [secretariat.president@tc-paris.org](mailto:secretariat.president@tc-paris.org)

### LES ENTRETIENS DE LA CONCURRENCE V VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Entreprise ou organisme : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

FRAIS D'INSCRIPTION :  200 € (déjeuner inclus)  
 160 € (sans déjeuner)

Tarif préférentiel pour les adhérents de : AFEC-AFJE-CERCLE MONTESQUIEU-AFFIC-DROIT ET PROCEDURE-MEDEF :

120 € (déjeuner inclus)  
 80 € (sans déjeuner)

Entrée gratuite au colloque pour les magistrats, les juges consulaires et les étudiants.  
Une attestation de présence sera remise sur demande.

Tribunal de Commerce de Paris  
Grande salle d'audience – 1<sup>er</sup> étage  
1 quai de la Corse – 75004 Paris

Métro : Cité (ligne 4) – Bus : 21, 38, 47, 58, 85, 96  
Parking : Lutèce, 1 place Louis Léprie et Boulevard du Palais – 75004 Paris



COUR D'APPEL DE PARIS

## Les Entretiens de la Concurrence V Vendredi 23 novembre 2018



Attractivité du droit français de la concurrence :  
Regards croisés en droit comparé

Tribunal de commerce de Paris  
Paris 4<sup>ème</sup>, 1 quai de la Corse – salle 1



08h30	Accueil des participants	13h00	Déjeuner
09h00	Accueil par Jean Messinesi, Président du tribunal de commerce de Paris	14h30	5 années d'EDC : bilan et perspectives Muriel Chagny <i>Professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, directeur du master 2 Concurrence et contrat, membre de la commission d'examen des pratiques commerciales</i>
09h15	Grand témoin		
09h45	<b>Table ronde n°1 : L'objet des contentieux de la concurrence devant les juridictions commerciales.</b>		
Modérateur :	Paul Louis Netter <i>Vice-Président du tribunal de commerce de Paris</i>	15h00	<b>Table ronde n°3 : L'indemnisation du préjudice concurrentiel.</b>
Participants :	Olivier Fréget <i>Avocat au Barreau de Paris, Fréget-Tasso de Panafieu</i>	Modérateur :	Nathalie Dostert <i>Présidente de chambre au tribunal de commerce de Paris</i>
	Alain Gauvin <i>Directeur Exécutif des Affaires Juridiques et Réglementaires France Carrefour</i>	Participants :	Frédéric Jenny <i>Professeur à l'ESSEC Business School Président, Comité de la concurrence de l'OCDE</i>
	The Honourable M. Justice Roth <i>President of Competition Appeal Tribunal</i>		Irène Luc <i>Présidente de chambre à la Cour d'Appel de Paris</i>
	Vasil Savov <i>Executive Director, Partner CDC Cartel Damage Claims</i>		Antoine Choffel <i>Avocat au Barreau de Paris, Gide Loyrette Nouel</i>
11h15	Pause		Gildas de Muizon <i>Expert Judiciaire, Commissaire aux Comptes, Deloitte</i>
11h30	<b>Table ronde n°2 : L'organisation des procès devant les juridictions commerciales.</b>	16h30	Conclusion : Chantal Arens, <i>Premier Président de la Cour d'Appel de Paris</i>
Modérateur :	Béatrice Charlier-Bonatti <i>Magistrat, Cour d'Appel de Paris</i>		
Participants :	Thibaud d'Alès <i>Avocat au Barreau de Paris, Clifford Chance</i>		
	Jacques Derenne <i>Avocat aux Barreaux de Bruxelles et de Paris, Sheppard Mullin, Professeur à l'Université de Liège</i>		
	Raphaël Gauvain <i>Député de Saône-et-Loire ; Auteur de la proposition de loi relative au secret des affaires</i>		
	Matthew Scully <i>Solicitor à la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, Clifford Chance - Londres</i>		